

Mariya Vynarchyk¹

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE AU CONTEXTE DU CONSEIL DE L'EUROPE

KSZTAŁCENIE DWUJĘZYCZNE W RAMACH RADY EUROPY

Streszczenie. Niniejsze opracowanie skupia się na specyfice kształcenia dwujęzycznego w ramach Rady Europy. Badania w dziedzinie pedagogiki, która prowadzi do pedagogicznej analizy odpowiednich kryteriów w posiadaniu dwóch języków obcych w systemie edukacji.

Résumé : l'étude réalisée porte sur les particularités de l'enseignement bilingue au contexte du Conseil de l'Europe. La recherche s'inscrit dans le domaine de la pédagogie qui se traduit par l'analyse pédagogique des critères pertinents dans l'appropriation de deux langues étrangères dans le système d'enseignement.

Mots-clefs : enseignement bilingue, Conseil de l'Europe, langues étrangères, analyse pédagogique.

Abstract. This study focuses on the specifics of bilingual education in the context of the Council of Europe. The research is in the field of pedagogy that leads the pedagogical analysis of the relevant criteria in the ownership of two foreign languages in the education system.

Le bilinguisme est considéré comme un phénomène mondial qui pose de plus en plus de problèmes pour les peuples et les langues en contact. C'est aussi le problème complexe qui fait l'objet du travail des psychologues, des linguistes et des éducateurs. Selon W.-F. Mackey quatre facteurs font du bilinguisme un phénomène universel :

1. Le nombre et la répartition des langues dans le monde.

¹ dr., Akademia Polonijna w Częstochowie, wykładowca języka francuskiego na wydziale filologii romańskiej i literatury porównawczej Państwowego Uniwersytetu Pedagogicznego Ivana Franki w Drohobyczu; oficjalny tłumacz Konsula Honorowego Ukrainy we Francji Jacqueline Brahic-Nanterme (Lyon) i Prezesa «DISOP» Aimé F.Ca-ekelbergh (Bruksela); autor 40 artykułów naukowych z dziedziny pedagogiki, historii pedagogiki, filologii francuskiej.

2. L'utilité relative des idiomes nationaux.
3. Le champ d'action des langues internationales.
4. Les mouvements de populations².

En ce qui concerne le syntagme «enseignement bilingue» les chercheurs ont tous donné leur définition à eux. Selon Jean Duverger, «l'enseignement est appelé bilingue lorsque deux langues sont officiellement et structurellement présentes à l'école, parallèlement, pour communiquer et surtout pour apprendre»³.

Les chercheurs M. Blanc et J. Hamers croient que si les deux langues sont suffisamment valorisées, l'enfant pourra en tirer un bénéfice maximum sur le plan du développement cognitif et au contraire, si le contexte socioculturel est tel que la langue maternelle de l'enfant est dévalorisée dans l'entourage de l'enfant, son développement cognitif pourra être freiné et, dans des cas extrêmes, accuser un retard par rapport à celui de l'enfant monolingue. Leur définition du terme «éducation bilingue» comprend un système de l'éducation, qui est réalisé simultanément au moins de deux langues, dont l'une est la première langue de l'élève. Dans ce cas-là il s'agit de l'apprentissage de matières non-linguistiques par l'intermédiaire d'une langue étrangère. Sinon, l'éducation ne peut pas être appelé bilingue⁴.

Cette opinion est partagée par M. Siguan et W.-F. Mackey qui appellent bilingue le système d'enseignement dans lequel l'apprentissage se réalise dans les deux langues, dont l'une est généralement, mais pas toujours, la langue maternelle de l'élève⁵. Selon cette définition, les chercheurs nomment les trois types d'enseignement bilingue, qui s'effectuent par:

- deux langues en même temps;
- la langue maternelle de l'élève d'abord, puis la langue étrangère;
- la langue étrangère d'abord, puis la langue maternelle de l'élève.

Plusieurs chercheurs confirment que les enfants doivent d'abord

² Mackey W.-F., *Bilinguisme et contact des langues*, Paris 1976, p. 13.

³ Duverger J., *L'enseignement en classe bilingue*, Paris 2009, p. 75.

⁴ Hamers J., Blanc M., *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles 1983, p. 25.

⁵ Siguan M., Mackey W.-F., *Education et bilinguisme*, Paris 1986, p. 44.

s'affirmer dans leur langue maternelle, puis commencer à étudier une langue étrangère. L'enseignement bilingue doit contribuer à la création d'une atmosphère de tolérance et de compréhension.

L'analyse de la littérature scientifique et pédagogique prouve que l'enseignement bilingue est tout à fait nouveau système d'éducation qui a pour but le développement de la personnalité ouverte à d'autres cultures. Il est étroitement lié à l'éducation interculturelle, qui, à son tour, crée les conditions pour la communication interculturelle. Suivant Jean-Marie Bressand, Résistant, fondateur du Monde Bilingue, précurseur des comités de jumelage, il est certain que l'enseignement bilingue permet d'accroître les capacités d'apprentissage et de développement de l'alerte intellectuelle. Il faut insister particulièrement sur ce point parce que cela bouleverse tout ce qu'on disait jusqu'à maintenant, pour des raisons diverses mais surtout par mauvaise foi. Suivant Martine Abdallah-Pretceille, Professeure d'université en sciences de l'éducation, "il ne s'agit pas seulement de la capacité à apprendre, mais de l'attitude face à l'apprentissage: le bilingue sera prêt à accueillir la nouveauté, à admettre qu'il s'est trompé, à accepter l'idée qu'il peut y avoir plusieurs réponses à une question. Le monolingue, lui, s'il réalise qu'il a commis une erreur, aura tendance à se bloquer. Je suis persuadé que le monolinguisme est un handicap. Du point de vue psychologique et du point de vue cognitif"⁶. Les évaluations confirment que l'enseignement bilingue contribue fortement au développement intellectuel de l'élève et à son épanouissement.

Nous pouvons constater que l'enseignement bilingue désigne l'enseignement de disciplines non-linguistiques au travers d'une langue étrangère. L'élève type est un élève dont la langue maternelle est celle du pays où il réside, à qui on enseigne, par exemple la biologie et l'histoire en langue étrangère. La pratique, que l'on appelle soit immersion, soit enseignement ou éducation bilingue n'est en aucun cas une idée neuve. Aujourd'hui plusieurs établissements scolaires pourraient être décrits comme exemple d'enseignement bilingue. Un bon exemple, le programme d'Immersion Canadien Français qui a montré l'efficacité de la maîtrise du cursus scolaire normal dans une langue étrangère et qu'ils atteignaient un très bon niveau dans la langue cible.

⁶ Voir le site: <http://multilingues-precoces.over-blog.com>

En Europe, des programmes nationaux d'enseignement bilingue semblables ceux du Canada sont encore à peine naissants. Dans certaines écoles françaises et allemandes certaines tentatives ont eu lieu depuis le début des années 1970. Dans d'autres régions bilingues d'Europe, en particulier au Pays basque et en Catalogne, on a observé de nombreuses initiatives tendant à faire revivre et à maintenir la langue et la culture locales, mais il faut bien dire qu'en Europe de l'ouest, les principaux programmes bilingues non élitistes n'ont vu le jour que dans la dernière décennie. L'enseignement bilingue en France est aujourd'hui un bon exemple de travail productif et résultatif. Il est important de dire que les Ecoles dites Internationales préparent au Baccalauréat international plutôt, que le terme "Mainstream" en anglais s'éloigne de l'esprit de ces institutions, en général sélectives. L'enseignement bilingue d'une discipline non-linguistique, tel qu'il est perçu dans les pays où il existe, n'a pas pour but le bilinguisme⁷.

Les écoles européennes bilingues sont fondées non seulement sur l'étude de plusieurs langues étrangères, mais aussi sur l'étude de différentes sciences à l'aide des langues étrangères, y compris la géographie et l'histoire, à partir de la troisième classe du collège comme, par exemple, en France. Le processus d'enseignement bilingue est divisé en cycles, au cours desquels les élèves acquièrent des compétences pratiques, développent la pensée critique ouverte aux cultures européennes.

En cours de géographie on développe la capacité des élèves à comprendre leur place et leur rôle dans la société et dans le monde; la capacité à percevoir, comprendre et analyser certains phénomènes géographiques, par exemple, la nécessité de l'utilisation raisonnable des ressources de la terre, de l'eau. Les élèves sont en mesure d'utiliser la langue étrangère dans différents types et formes d'activité scolaire, par exemple, expliquer leur impact dans la protection de l'environnement, les causes des changements climatiques et leurs effets négatifs. A la base des activités d'apprentissage bilingue est la méthode cognitive. Elle sert à renforcer les connaissances et les compétences des élèves, favorise la combinaison d'utilisation de deux langues: maternelle et étrangère. Les élèves utilisent des dictionnaires, des atlas, des cartes.

⁷ Voir le site: <http://www.unavarra.es/tel2l/fr/IntroMBE.htm>

L'apprentissage de l'histoire française en termes de l'enseignement bilingue sert à une meilleure compréhension de l'Europe et du monde en général, au développement de l'intérêt pour les études et la compréhension du passé, sert à éduquer le sentiment de tolérance envers les personnes d'autres nationalités. Aux cours d'histoire on utilise des documents historiques, des photos, des cartes. L'utilisation de la terminologie historique contribue à une meilleure compréhension de certains événements. Souvent, les leçons de l'histoire sont organisées en forme de débats et de discussions. On discute divers sujets, tels, par exemple, que la révolution mondiale et les régimes totalitaires. On développe également la vision des élèves en perspective historique. Ces formes de travail, sans aucun doute, contribuent au développement de la capacité de réflexion des élèves, d'une compréhension adéquate de la science historique.

Les recherches scientifiques réalisées dans l'enseignement bilingue aident à comprendre l'ensemble des objectifs de l'apprentissage des langues et l'acquisition du langage aussi bien que les méthodes d'enseignement. L'organisation de ce type d'enseignement comprend :

l'orientation de l'élève, ses objectifs, ses motivations, ses intérêts;

- la construction de l'apprentissage fondée sur l'examen des caractéristiques individuelles des élèves;
- la coopération éducative des enseignants et des élèves.
-

La formation des enseignants doit servir à résoudre des problèmes communs, des tâches créatives visant à développer la maîtrise de soi-même:

- l'auto-régulation;
- l'auto-évaluation par les élèves des résultats de leurs propres activités;
- l'utilisation des méthodes interactives;
- le développement des capacités des élèves;
- les techniques visant à l'élaboration de stratégies d'apprentissage;
- l'analyse et l'évaluation des résultats finaux.

Suivant le Conseil de l'Europe, les avantages de l'enseignement bilingue sont les suivants :

- L'acquisition d'une langue est plus spontanée dans des situations de communication authentiques ou concrètes (par exemple dans le cadre des cours de géographie, de mathématiques, etc.). En l'occurrence, les élèves peuvent exploiter au maximum leur capacité naturelle à apprendre les langues. Dans ce cas de figure, l'enseignement formel de la L2 est adapté aux besoins de la discipline en question, ce qui permet d'associer de manière idéale un apprentissage sous contrôle de l'enseignant et un apprentissage plus libre.
- Les disciplines étudiées, et susceptibles d'intéresser directement les élèves, sont donc d'importants facteurs de motivation première, qui émergent directement de la situation d'apprentissage immédiate, et non pas d'éventuels avantages que la connaissance de la langue en question pourrait apporter à terme. Dans ce cas précis, l'apprentissage de la langue en soi et l'acquisition d'un savoir non linguistique constituent un seul et même processus («intégré», pourrait-on dire) au service d'un apprentissage global.
- L'enseignement bilingue exige beaucoup d'enseignants, qui doivent faire un usage éclairé de la langue en question pour enseigner leur discipline au moyen d'un instrument supplémentaire (par rapport à leur langue habituelle). De plus, le fait de déployer également des efforts importants pour comprendre les problèmes inhérents à la discipline enseignée exige de l'élève qu'il fasse doublement attention à la langue véhiculaire, ce qui renforce l'enseignement linguistique en général, au-delà des frontières séparant les différentes disciplines⁸.

Cependant l'éducation bilingue est loin de ne pas avoir des problèmes, comme l'a mentionné Louise Dabène ; il provoque toujours des discussions vives et il peut avoir des modifications d'un contexte à l'autre et donc il n'est pas si sur que l'on peut transposer tel ou tel modèle éducatif d'un pays à l'autre. Chaque pays a ses particularités historiques, politiques, culturelles et alors, selon Dabène, l'édu-

⁸ Voir le site: www.coe.int/lang/fr

cation bilingue peut poser des problèmes d'ordre linguistique, social et culturel ; sans oublier ceux qui sont d'ordre général. Toutefois, souligne-t-elle *«ceci ne veut évidemment pas dire qu'aucune solution n'est valable, mais simplement qu'il importe d'adopter un point de vue souple, en étant bien persuadée qu'aucune d'entre elles n'est facilement transposable d'un contexte à un autre et qu'il est impossible de déboucher sur une théorie globale de l'éducation bilingue»*⁹.

De nombreuses études montrent que la combinaison de l'apprentissage d'une langue étrangère et d'un enseignement disciplinaire dans cette langue favorise le développement des capacités cognitives, dans tous les domaines, au profit de toutes les disciplines y compris dans la capacité d'analyse de sa langue maternelle. L'ouverture culturelle dont bénéficient les élèves des sections bilingues et leurs compétences linguistiques favorisent des possibilités d'études ou des opportunités professionnelles que met en évidence leur très forte participation aux programmes de mobilité internationale des étudiants. L'échange d'informations sur les spécificités de cet enseignement, le partage des expériences positives et les difficultés inhérentes sont au cœur de séminaires.

Analyse du discours disciplinaire, techniques pédagogiques, gestion de projets interdisciplinaires, conception de programmes, gestion d'établissements sont parmi les thèmes traités. Les stagiaires sont aussi bien des enseignants de français et de disciplines non linguistiques que des coordonnateurs pédagogiques, de futurs attachés de coopération pour le français, des chefs d'établissements et des inspecteurs. Ces formations ont pour objectif de renforcer les connaissances des participants sur les principaux enjeux linguistiques, cognitifs et culturels de l'enseignement-apprentissage bilingue et sur ses caractéristiques didactiques. Elles visent le développement des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une approche bilingue d'enseignement des langues. Participatifs et interactifs, les modules alternent les apports théoriques et les ateliers guidés. Ils constituent des lieux de rencontre, où les participants approfondissent leur réflexion sur leurs propres pratiques, dans le partage des expériences vécues¹⁰.

⁹ Dabène L., *Repères sociologiques pour l'enseignement des langues*, Paris 1994, p. 116.

¹⁰ Voir le site: <http://www.ciep.fr/e>

Tout au contraire, les politiques bilingues «positives» (que l'on considère comme «enrichissantes») sont l'équivalent linguistique de la recherche d'une coexistence pacifique entre les communautés. Ce type de politique est généralement qualifié de «multiculturel» ou «pluraliste». Dans ce cas de figure, deux langues (ou plus) sont considérées comme une base indispensable, mais il est également reconnu que les langues ayant la position la moins forte nécessitent une aide particulière. En termes de «marché linguistique», une telle politique vise à garantir le fonctionnement correct du marché linguistique local, tout en cherchant à assurer le bon fonctionnement des marchés national et international. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires repose précisément sur ce principe. On désigne souvent ce type de politique par l'expression «politique de maintien des langues», ou encore, dans les cas d'évolution linguistique extrême, de «politique de renouveau des langues» ou de «renversement de la tendance linguistique». Les politiques linguistiques – notamment dans leur dimension éducative – visent non seulement les locuteurs de langues minoritaires, mais également les usagers des langues majoritaires. Par exemple, une politique bilingue «positive» consiste à enseigner, en deuxième langue, la langue de la région concernée plutôt que des langues internationales telles que l'anglais – ou, mieux encore, en plus de l'anglais¹¹.

On entend généralement par «enseignement bilingue» un enseignement où deux langues sont utilisées pour enseigner les matières scolaires. Enjeu linguistique, l'enseignement bilingue est aussi un enjeu social puisqu'il peut être un critère déterminant dans les recrutements professionnels. L'enseignement bilingue recouvre des acceptions variées qui enveloppent des problématiques différentes selon les espaces géographiques. En France, les sections européennes ont été créées dans les collèges et lycées en 1992. Dix ans plus tard, elles sont environ 2 500. À côté du français, la deuxième langue d'enseignement est une langue européenne (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) mais aussi, quelquefois, une langue orientale. Les disciplines enseignées partiellement dans cette

¹¹ Conseil de l'Europe, *Elements pour une politique de l'éducation bilingue*, Strasbourg 2003; www.coe.int/lang/fr

deuxième langue sont variées, le plus souvent ce sont l'histoire et la géographie, comme on a déjà dit, mais également la biologie, les mathématiques, l'éducation physique, etc. Les ouvertures de ces sections se font sous la responsabilité des autorités académiques régionales et l'on observe que de plus en plus de lycées professionnels sont concernés. Des mesures récentes (cartes des langues, recensement actif des enseignants de disciplines non linguistiques maîtrisant une langue étrangère, formations spécifiques en IUFM...) tendent à développer et améliorer ce dispositif. De son côté, le Conseil de l'Europe a établi la Charte européenne de l'enseignement bilingue qui permet aux pays européens d'orienter leur politique linguistique¹².

L'Europe possède un véritable trésor linguistique: on compte plus de 200 langues européennes, sans compter les langues parlées par les citoyens originaires d'autres continents. Cette ressource importante doit être reconnue, utilisée et entretenue. L'apprentissage des langues présente des avantages pour tout le monde et à tout âge; il n'est jamais trop tard pour apprendre une langue et profiter des ouvertures qu'elle offre. Connaître ne serait-ce que quelques mots dans la langue du pays qu'on visite (pour les vacances par exemple) permet d'établir de riches contacts. Apprendre les langues des autres peuples nous permet de mieux nous comprendre les uns les autres et de dépasser nos différences culturelles. En visitant les pays étrangers on peut communiquer facilement et faire de nouvelles connaissances.

Les compétences linguistiques sont une nécessité et un droit pour tous: tel est l'un des principaux messages de la Journée européenne des langues. Dans les établissements scolaires on organise des concerts et des expositions, consacrés aux pays européens. Leurs objectifs généraux sont de développer une prise de conscience:

- de la riche diversité linguistique de l'Europe, qui doit être maintenue et encouragée;
- de la nécessité de diversifier la gamme de langues apprises (incluant des langues moins répandues), qui se traduit en plurilinguisme;
- de l'importance de développer au moins un certain degré de

¹² Profit F., *L'enseignement bilingue*, dans : *Revue internationale d'éducation de Sèvres* 30/2002, p. 18-21.

compétences dans deux langues ou davantage pour une pleine participation à la citoyenneté démocratique en Europe.

On a décidé de déclarer la célébration d'une Journée européenne des langues le 26 septembre chaque année. On a recommandé que la Journée soit organisée de manière flexible et décentralisée de façon à répondre aux souhaits et aux ressources des Etats membres qui pourraient ainsi mieux définir leurs propres démarches; on a également recommandé que le Conseil de l'Europe propose un thème commun tous les ans. L'Union européenne a été invitée à se joindre à cette initiative. Il est à espérer que la Journée sera célébrée en coopération avec tous les partenaires pertinents¹³.

Le slogan de l'Année européenne des langues «Les langues ouvrent les portes», en se référant à la situation décrite plus haut, met un accent particulier sur la fonction des compétences linguistiques pour cette Europe de demain. Les enfants qui à notre demande ont dessiné ce qu'ils comprennent par ce slogan, ont ajouté très justement «Les langues ouvrent les portes... et les cœurs», rappellent ainsi toutes les expériences douloureuses que les populations ont subies en Europe et en particulier le long des frontières, rappelant aussi que les frontières mentales et émotionnelles sont peut-être les plus dures et les plus stables¹⁴.

Suivant Albert Raasch, on peut citer toute une gamme de réalisations qui prouvent que l'apprentissage et l'enseignement des langues peuvent contribuer à promouvoir les rapports entre pays voisins en Europe. Esquissons quelques conditions dans lesquelles peut se développer ce que nous avons pris coutume d'appeler «didactique des langues étrangères en régions frontalières». La linguistique du XXe siècle a parcouru un long chemin et une prise de conscience profonde vers une approche qui favorise la fonction de la langue dans le contexte de la société. Au début du siècle, la découverte de la langue comme un «système» qu'on peut «abstraire» des réalisations concrètes, de la parole donc, a mené à un intérêt parti-

¹³ *Décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*, Strasbourg (776e réunion – 6 décembre 2001) sur http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/jel_fr.asp

¹⁴ Raasch A., *L'Europe, les frontières et les langues*, Conseil de l'Europe, Strasbourg 2002, p. 8.

culier des linguistes pour l'état synchronique, actuel, de la langue, pour en faire ressortir les liens «systémiques» parmi les éléments qui souvent jusque-là paraissaient isolés. Cette prépondérance de l'intérêt pour le côté «abstrait» de la langue a eu un impact immense sur l'enseignement des langues, jusque dans les années 1960 et 1970, mais elle a engendré un mouvement parallèle qui a mis au premier plan des recherches concernant la «fonction» de la langue, élargissant ainsi l'horizon linguistique au-delà de la forme et des rapports systémiques et formels. Albert Raasch croit que l'ouverture vers des entités linguistiques plus grandes que la proposition ou la phrase, vers les disciplines comme la sémantique et la sémasiologie, vers l'usage de la langue en situation concrète, vers la fonction comportementale de la langue, vers le paraverbal et l'extraverbal, donc vers la compréhension de la langue comme instrument de communication, tout ceci a contribué à développer une linguistique du dialogue, du discours dans un contexte social. La linguistique appliquée a mis un accent particulier sur les phénomènes sociolinguistiques qui caractérisent les contacts entre langues et entre hommes de langues différentes. L'emploi de la langue pour marquer les distances entre hommes, ou pour créer par le biais de la langue des contacts entre cultures différentes; le rôle de la langue en politique, internationale¹⁵.

Conclusion. Aujourd'hui les devoirs clés de l'enseignement bilingue posés par le conseil de l'Europe attirent l'attention des gouvernements de différents pays. Par conséquent, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres¹⁶:

- de répertorier les différents modèles et formes d'enseignement bilingue en Europe;
- de promouvoir les échanges et les rencontres des professionnels impliqués dans l'enseignement bilingue;
- de rédiger une recommandation à l'intention des gouvernements des Etats membres les invitant:
- à développer l'enseignement bilingue et plurilingue en se basant sur les principes exposés ci-dessus;

¹⁵ Raasch A., *L'Europe, les frontières et les langues*, Conseil de l'Europe, Strasbourg 2002, p. 11.

¹⁶ Assemblée parlementaire, *La place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*, dans: Discussion par l'Assemblée le 10 avril 2006 (9e séance)

- à favoriser le développement de répertoires enfantins plurilingues et à soutenir de façon cohérente toutes les langues du répertoire enfantin;
- à proposer, chaque fois que cela est approprié et utile, un soutien fort dans la langue maternelle aux enfants dont celle-ci n'est pas la langue officielle de l'Etat;
- à valoriser les langues menacées auprès des parents et des communautés afin de soutenir et de renforcer leur volonté de soutenir la langue;
- à élaborer et à mettre en œuvre des politiques relatives à l'usage des langues dans l'éducation, dans un dialogue ouvert et une concertation permanente avec les groupes linguistiques concernés;
- d'inviter les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer ou à ratifier les instruments pertinents adoptés par le Conseil de l'Europe et par l'UNESCO¹⁷.

REFERENCES

- Assemblée parlementaire, *La place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*, dans: Discussion par l'Assemblée le 10 avril 2006 (9e séance).
- Conseil de l'Europe, *Elements pour une politique de l'éducation bilingue*, Strasbourg 2003.
- Dabène L., *Repères sociologiques pour l'enseignement des langues*, Paris 1994.
- Décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Strasbourg (776e réunion – 6 décembre 2001).
- Duverger J., *L'enseignement en classe bilingue*, Paris 2009.
- Hamers J., Blanc M., *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles 1983.
- Mackey W.-F., *Bilinguisme et contact des langues*, Paris 1976.
- Profit F., *L'enseignement bilingue*, dans : *Revue internationale d'éducation de Sèvres* 30/2002.
- Raasch A., *L'Europe, les frontières et les langues*, Conseil de l'Europe, Strasbourg 2002.

¹⁷ Assemblée parlementaire, *La place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*, dans: Discussion par l'Assemblée le 10 avril 2006 (9e séance)

Siguan M., Mackey W.-F., *Education et bilinguisme*, Paris 1986.

SITOGRAPHIE

<http://www.ciep.fr/e>

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/jel_fr.asp

www.coe.int/lang/fr

<http://www.unavarra.es/tel2l/fr/IntroMBE.htm>